



RAPPORT D'ACTIVITE 2023

SAMSAH

Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés

ASSOCIATION HEVEA

SAMSAH LA GARENNE DU VAL

Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés

Allée de la Clairière

95630 Mériel

Tél. : 01 34 48 15 37

I - PRESENTATION DU SERVICE

Le Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH) a ouvert ses portes en juillet 2023.

Le but de ce service est à la fois :

- D'accompagner vers une stabilisation de la situation globale des personnes qui souhaitent être accompagnées par le SAMSAH. Les demandes principales se situent autour de l'accompagnement vers une meilleure identification et compréhension du diagnostic « TSA » pour les personnes elles-mêmes et/ou leur entourage, vers le développement et le maintien des compétences propices à une autonomie quotidienne, ainsi que le travail vers une inclusion en société, pensée et travaillée en amont si nécessaire ;
- D'être ressource et guide vers la mise en place et/ou le maintien d'un parcours de soins cohérent et adapté aux particularités et aux besoins de la personne ;
- D'être vigilant et force de propositions pour répondre aux possibles risques de ruptures de parcours, via un travail partenarial construit et entretenu avec les différents services et ESSMS du territoire, la MDPH, et autres partenaires associés.

Le SAMSAH répond au projet associatif et à l'évolution nécessaire des propositions d'accompagnement, notamment auprès du public TSA sans déficience. Le SAMSAH est actuellement le seul du département, spécialisé dans l'accompagnement ambulatoire pour ce public.

Le service accompagnera à terme 35 personnes. Il est ouvert tous les jours de la semaine, hors jours fériés. L'accompagnement se module en fonction des besoins, et des projets individuels ou collectifs, la semaine de 9h à 20h, et de 11h à 17h le samedi, de 11h30 à 17h30 le dimanche. L'équipe pluridisciplinaire fonctionne sur un roulement d'horaires et une astreinte est assurée par l'équipe de direction de 20h à 9h en semaine.

II - ELEMENTS DU PROJET DE SERVICE

Le décret n°2009-322 propose ainsi la définition des missions attendues :

- Favoriser, quelle que soit la restriction de l'autonomie des personnes accompagnées, leur relation aux autres et l'expression de leurs choix et de leur consentement en développant toutes leurs possibilités de communication verbale, motrice ou sensorielle, avec le recours à une aide humaine et, si besoin, à une aide technique ;
- Développer les potentialités des personnes accompagnées par une stimulation adaptée tout au long de leur existence, maintenir leurs acquis et favoriser leur apprentissage et leur autonomie par des actions socio-éducatives adaptées en les accompagnant dans l'accomplissement de tous les actes de la vie quotidienne ;
- Favoriser la participation des personnes accompagnées à une vie sociale, culturelle et sportive par des activités adaptées ;
- Porter une attention permanente à toute expression d'une souffrance physique ou psychique des personnes accompagnées ;
- Veiller au développement de la vie affective des personnes accompagnées et au maintien du lien avec leur famille ou leurs proches ;
- Garantir l'intimité des personnes accompagnées en leur préservant un espace de vie privatif ;
- Assurer un accompagnement médical coordonné des personnes accompagnées qui leur garantisse la qualité des soins.

Ainsi, pour réaliser ces missions, le service propose un accompagnement personnalisé qui se décline comme suit :

- Une évaluation pour identifier les besoins et les capacités d'autonomie dans les domaines de la santé, de la vie sociale, du logement, de la vie quotidienne, de l'insertion professionnelle ;
- L'élaboration d'un projet personnalisé d'accompagnement détaillant l'aide à mettre en œuvre. Délivrance à cet effet d'informations et de conseils personnalisés ;
- La réalisation de ce projet grâce à un suivi médico-éducatif coordonnant les actions de différents intervenants et prenant en compte l'environnement social et familial ;
- Un apprentissage, un accompagnement ou une aide dans la réalisation des actes quotidiens de la vie et dans l'accomplissement des activités de la vie domestique et sociale ;
- Un soutien concret des relations avec l'environnement familial et social ;
- La mise en place de relais avec les partenaires du secteur afin de contribuer à l'insertion (universitaire et professionnelle) et à l'épanouissement personnel, et d'assurer la continuité du projet d'insertion en favorisant son maintien.

En fonction du projet de chaque personne, le SAMSAH peut être amené à intervenir dans les différents lieux où la personne exerce une activité sociale, ou contribuant à son inclusion sociale. La question de la répartition des accompagnements est abordée en termes de temps, de rythme, et de lieux dans le cadre de l'élaboration du projet personnalisé avec la personne et son environnement.

Pour assurer leurs missions, les professionnels interviennent ainsi :

- Par des visites / accompagnements à domicile ;
- Par des sorties à l'extérieur ;
- Par des ateliers / médiations éducatifs ;
- Par des entretiens réguliers sur site ou à domicile avec les différents professionnels du SAMSAH ;
- Par des accompagnements physiques aux rendez-vous aussi bien médicaux, professionnels, sociaux qu'administratifs ;
- Par des réunions d'expression ;
- En assurant une permanence téléphonique ;
- Par la rédaction de tous les écrits nécessaires : transmissions quotidiennes (IMAGO), bilans éducatifs d'évaluation, écrits aux partenaires, PAP, etc.

L'un des enjeux principaux de cette ouverture de service est le travail autour de l'adhésion des personnes qu'il accompagne. En effet, outre la demande et le besoin ressenti ou repéré par les personnes elles-mêmes ou leurs proches aidants, la notion d'accompagnement, et l'acceptation du handicap dont elle découle, sont deux sujets demandant un réel travail de fond et d'accompagnement préalable. On repère la nécessité de l'explicitation du sens d'être accompagné, la plus-value difficile à ressentir suite à un parcours la plupart du temps marqué par des ruptures, et par conséquent de difficiles relations avec les professionnels du médico-social.

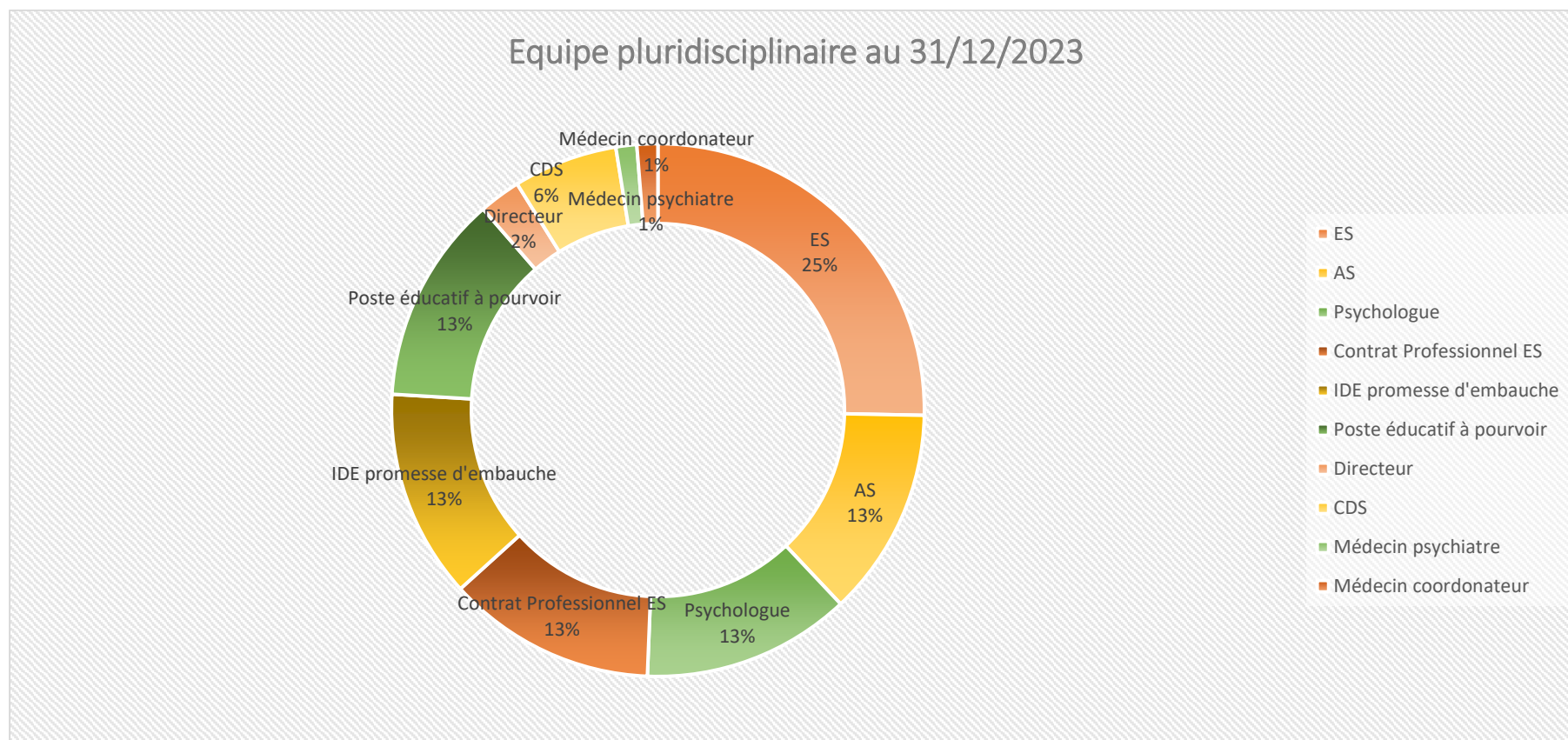
III - LE SERVICE

L'équipe

Cette année 2023 est marquée par le recrutement de l'équipe du SAMSAH, et sa stabilisation. Le service a observé des délais imprévus d'attente de l'agrément ne permettant pas au SAMSAH de fonctionner et de procéder aux premières admissions.

Dans un souci d'admettre au plus vite les personnes que la MDPH nous avait adressées, nous avons lancé les recrutements fin 2022 car nous pensions recevoir l'agrément début 2023. Finalement l'arrêté n'a été signé qu'en juin 2023 pour un démarrage le 3 juillet. L'équipe recrutée a donc travaillé sur les outils loi 2002-2 et s'est mobilisée sur l'EAM La Garenne Du Val compte tenu du nombre de postes vacants.

Situation au 31 décembre 2023 :



Stagiaires :

Aucun accompagnement de stagiaire en 2023.

IV - POPULATION ET ACTIVITES

Les personnes qui sont accompagnées sur le SAMSAH peuvent être dans des situations diverses :

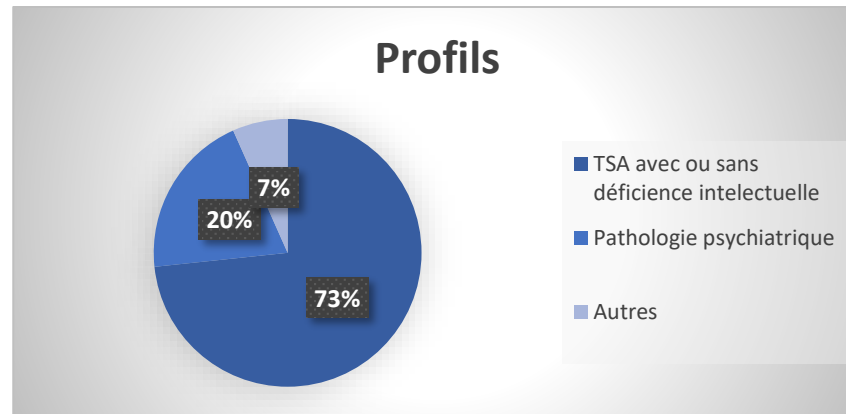
- Résidents de foyers non médicalisés du 95 dont le projet de vie est de rester dans leur logement mais pour qui un accompagnement supplémentaire notamment autour du soin est nécessaire pour conserver cette stabilité ;
- Jeunes adultes sortant d'IMPRO, retournant à leur domicile parental, perdant de fait toute prise en charge thérapeutique, éducative et pédagogique ; le soutien d'un SAMSAH pour aider à la continuité permettra au jeune adulte et à sa famille de maintenir une stabilité et de travailler le futur ;
- Adultes en situation de handicap vivant au domicile, seul ou en famille, pour qui, sans un étayage ambulatoire, le maintien dans cet environnement deviendra impossible ;
- Adultes sortant de psychiatrie, stabilisés, mais nécessitant une surveillance pour la prise de traitement et une aide à l'insertion dans la vie sociale ;
- Adultes identifiés en « situation complexe » grâce au réseau du PCPE HEVEA.

Il est à noter que depuis l'ouverture du service, la majorité des personnes accompagnées vit au domicile familial et a un parcours marqué de plusieurs ruptures de suivis. Les premières admissions étaient principalement faites pour des personnes porteuses de TSA sans déficience intellectuelle, ou faible. Aujourd'hui, nous accueillons aussi des personnes souffrant de troubles d'ordre psychiatrique, dont le diagnostic n'est pas toujours posé.

Nous observons une réadaptation des suivis entre les différents SAMSAH existants, en fonction des pathologies identifiées et du lieu de vie des personnes concernées.

Au 31 décembre 2023, notons l'observation des profils des personnes accompagnées comme suit (ces chiffres sont d'ordre observationnel en attente pour certain de confirmation par un diagnostic).

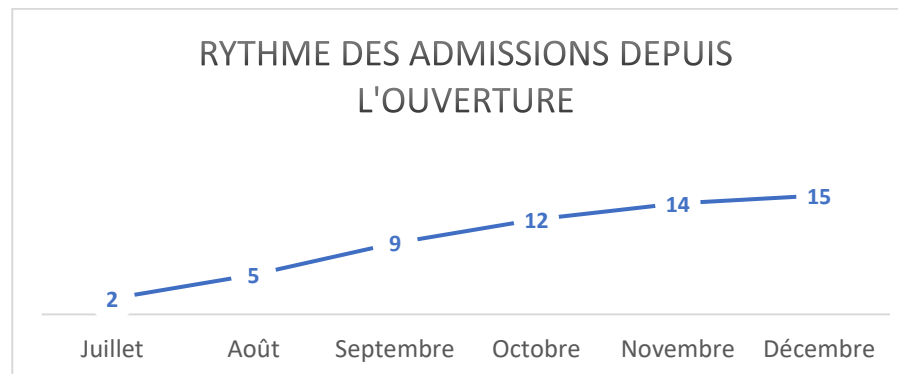
La notion de diagnostic est centrale au SAMSAH. Certaines personnes attendent une réévaluation du diagnostic, là où d'autres sont très au clair depuis des années. Tout dépend du parcours de chacun et des rencontres préalables. Aussi, l'accompagnement et les premiers axes de travail co-construits ensemble en sont irrémédiablement impactés. Ils sont principalement marqués d'entrée de jeu, lorsque la personne concernée peut l'entendre, par un accompagnement vers la compréhension, le questionnement et l'acceptation du diagnostic, pour atteindre une compréhension des attitudes et des adaptations quotidiennes nécessaires à un mieux-être général.



Mouvements des usagers dans le service : entrées – sorties

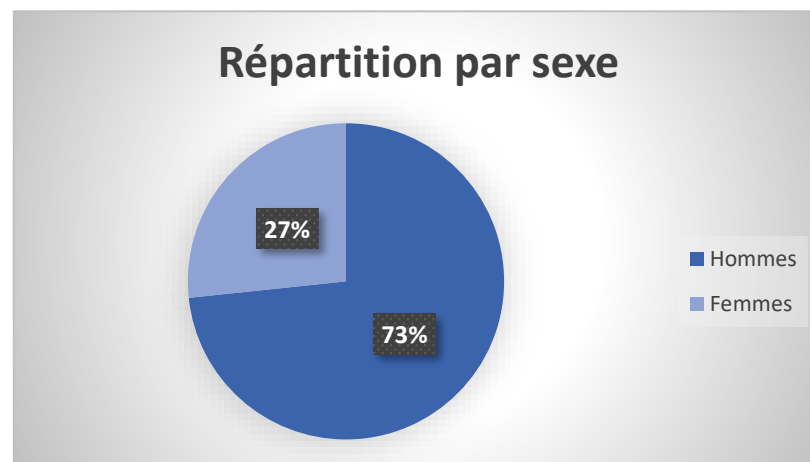
De juillet 2023 à fin décembre 2023, le service a procédé à l'admission progressive des personnes qu'il allait accompagner. Il est à noter que l'équipe n'a pas été au complet directement, et que la montée en charge s'est faite de manière progressive consécutivement aux embauches.

Ainsi, fin décembre 2023, le SAMSAH accompagnait 15 personnes. Aucune sortie du service cette année.

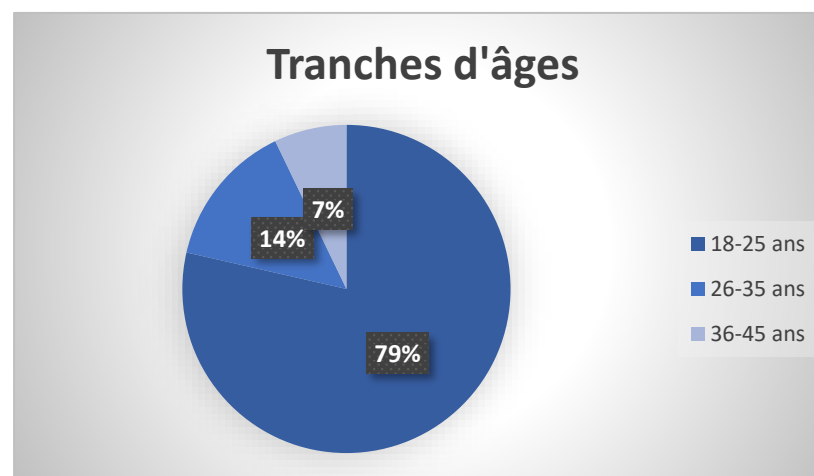


Répartition par sexe :

- 11 hommes
- 4 femmes



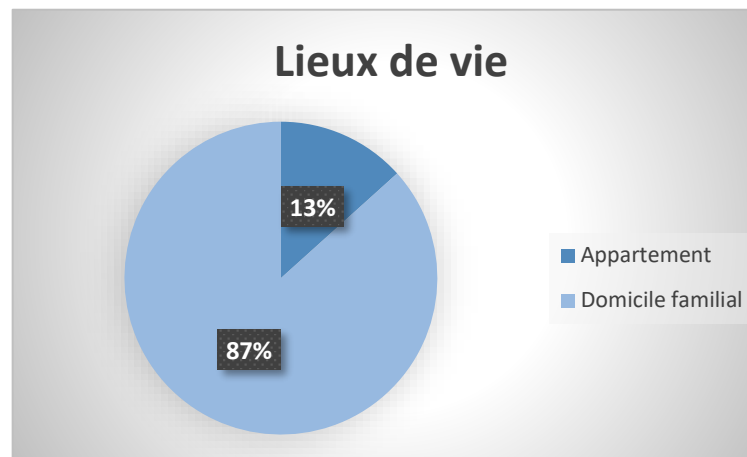
Répartition par âge :



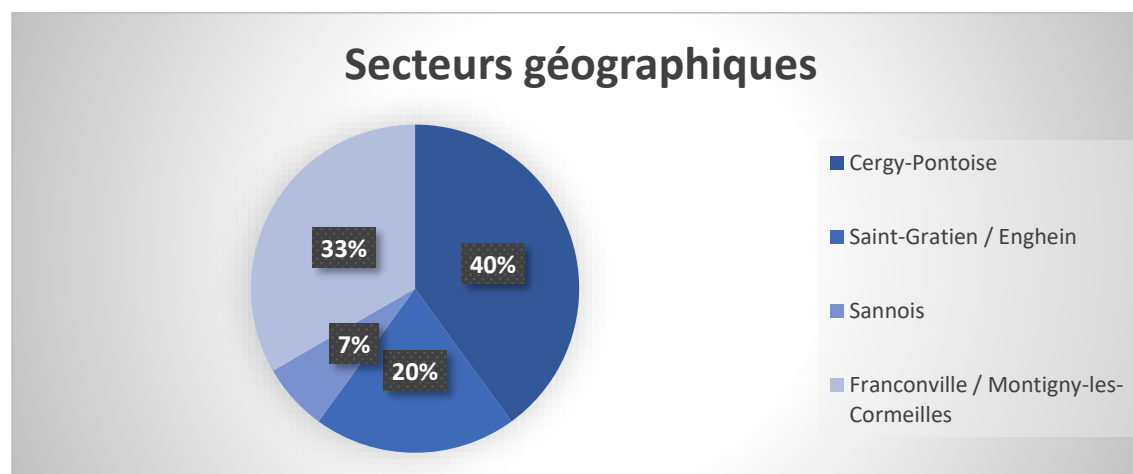
Lieux de vie :

Sur les 15 personnes accompagnées au 31 décembre 2023 :

- 2 personnes vivent seules en appartement
- 13 vivent au domicile familial

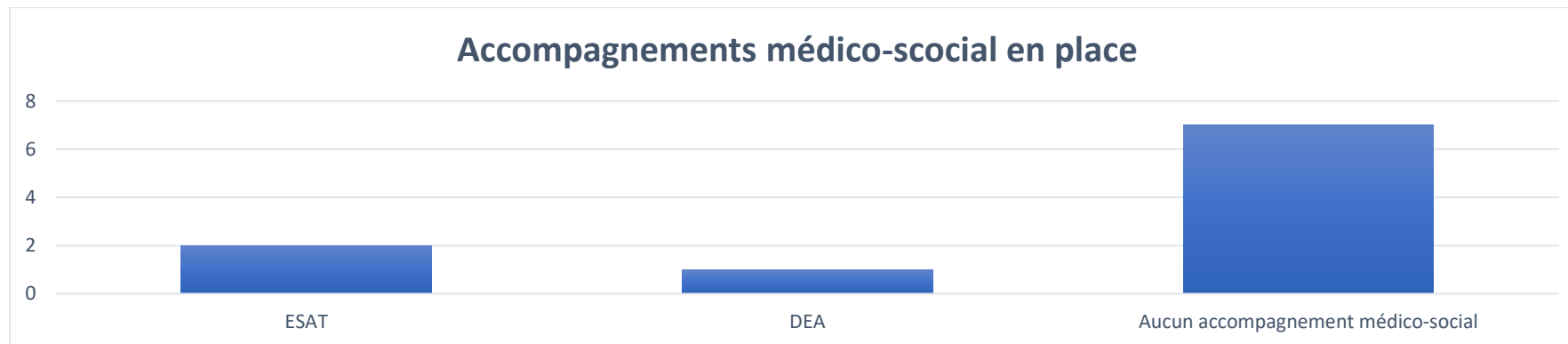


Secteur géographique des personnes accompagnées en 2023 :



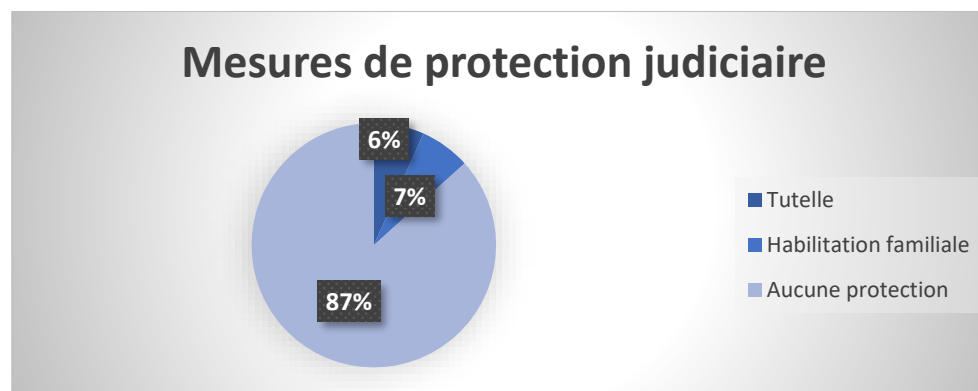
Situation des personnes accompagnées par le service en 2023 :

A leur entrée au service, voici l'état de l'accompagnement en place :



Protection Juridique :

Au 31 décembre 2023, voici la répartition des personnes accompagnées sous protection juridique ou non :



Axes d'accompagnement : liste non exhaustive des accompagnements proposés par le SAMSAH

- **Santé et Soins :**
- Création/coordination du parcours de soin
- Alimentation
- Prévention
- Sommeil
- Bien-être personnel, Hygiène
- Evaluation des sensibilités

- **Maintien et restauration des liens**
- Famille, tiers aidant
- Former & informer l'entourage
- Médiation

- **Vie à domicile & quotidienne :**
- Recherche d'appartement/ adaptation du logement
- Apprentissage pour effectuer les achats
- Gestion financière et administrative
- Entretien du logement
- Animaux domestiques
- Gestion et entretien du linge
- Autonomie dans les déplacements
- Organisation et gestion du temps/espace

- **Espace de parole (individuel/collectif)**
- Accueil/écoute/soutien
- Prévention/sensibilisation/recommandation
- Médiation

- **Relations aux autres :**
- Codes sociaux
- Gestions des émotions
- Partager et transmettre son expérience pour aider les autres.

- **Gestion et organisation du temps libre :**
- Vacances
- Loisirs
- Activités sportives et/ou culturelles

- **Citoyenneté et insertion :**
- Droits / devoirs
- Services et dispositifs utiles à la personne
- Participation à la vie de la ville/village

- **Parentalité, conjugalité, vie affective et sexuelle :**
- Ecoute et orientation
- Information, prévention et sensibilisation

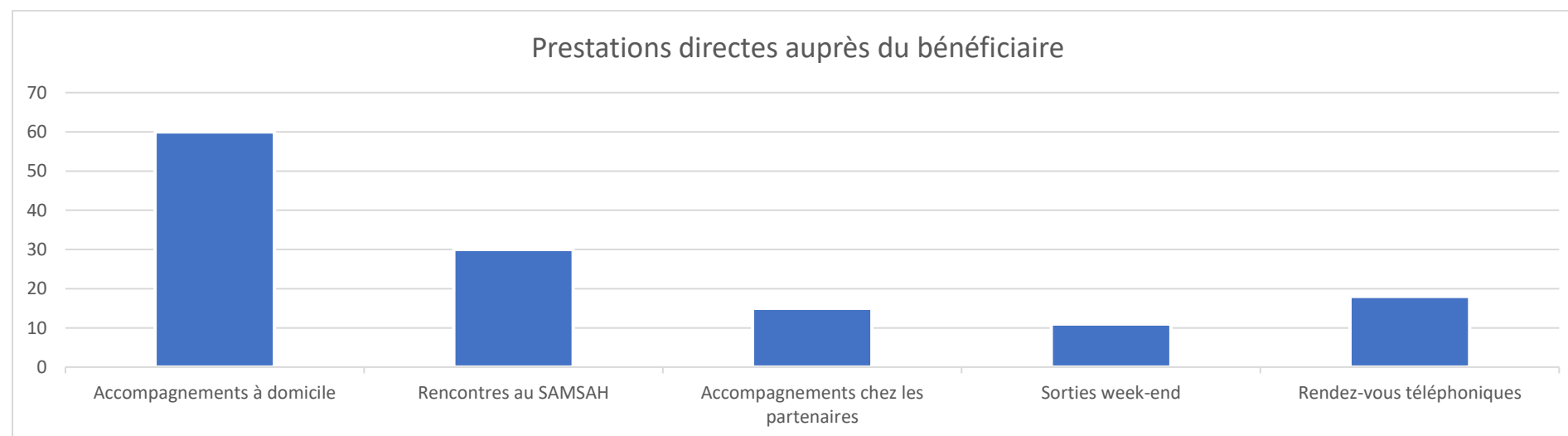
- **Travail et activités de jour :**
- Conseils et orientation
- Recherches : Formations/stages/études/remise à niveau

Il s'agit pour l'équipe pluridisciplinaire de construire avec le bénéficiaire son programme, son parcours, ses axes de travail, le tout dans une dynamique de responsabilisation et de valorisation. L'équipe articule alors ses accompagnements autour d'activités éducatives, elle-même ou avec l'appui d'un réseau partenarial étoffé en conséquence, et de l'accompagnement vers un parcours de soins cohérent. Pour ce faire, plusieurs étapes sont nécessaires, plusieurs compétences et apprentissages sont importants à identifier et à travailler, et c'est là toute l'importance de la cohérence des actions mises en place par l'ensemble des acteurs autour du bénéficiaire.

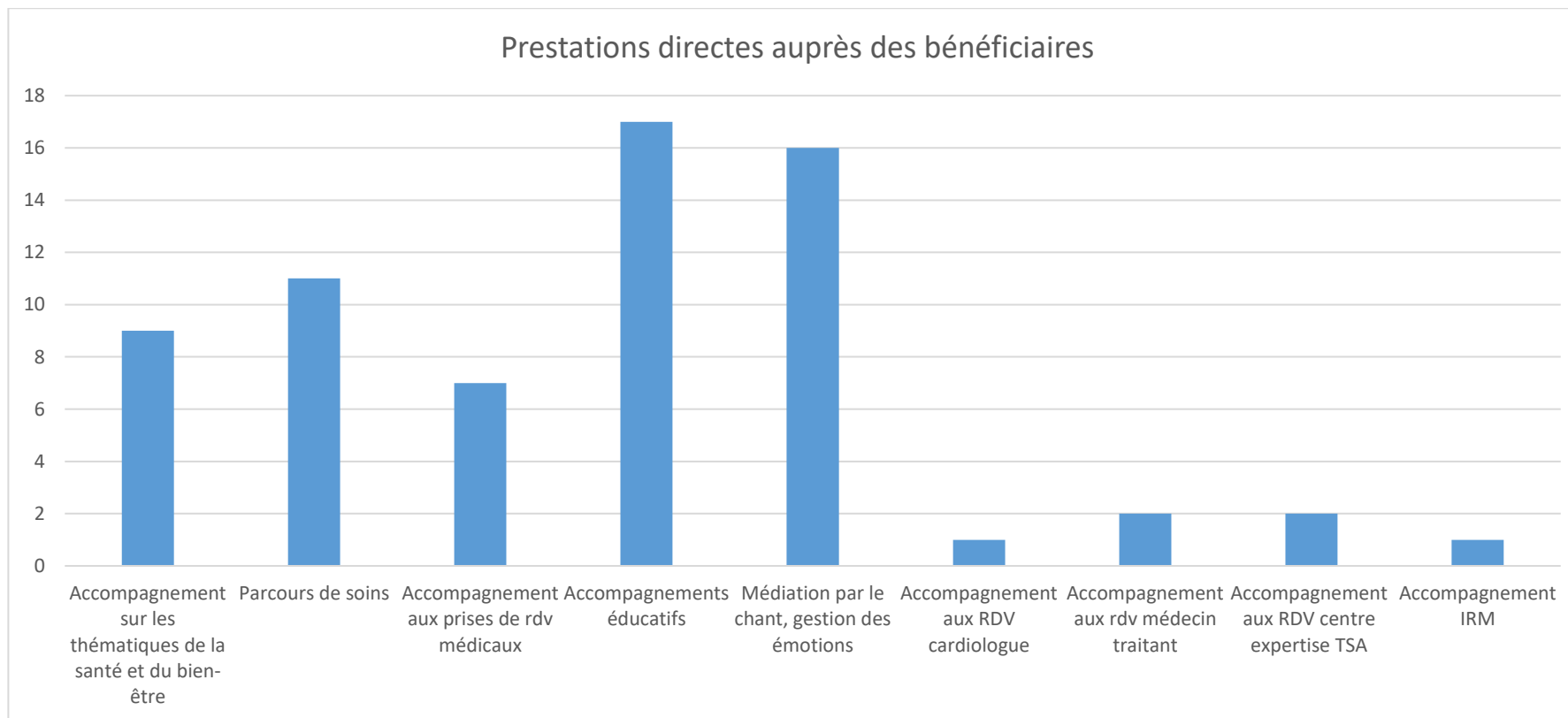
Les chiffres qui suivent, quant à la répartition du temps des professionnelles, ne tiennent pas compte du temps de préparation de chaque rendez-vous, et du temps d'écrit nécessaire aux transmissions écrites et orales en équipe. Notons aussi qu'au fil des admissions, le temps de rédaction des projets et autres écrits nécessaires ne fait que croître.

Pour l'équipe éducative, nombre d'accompagnements réalisés depuis les premières admissions :

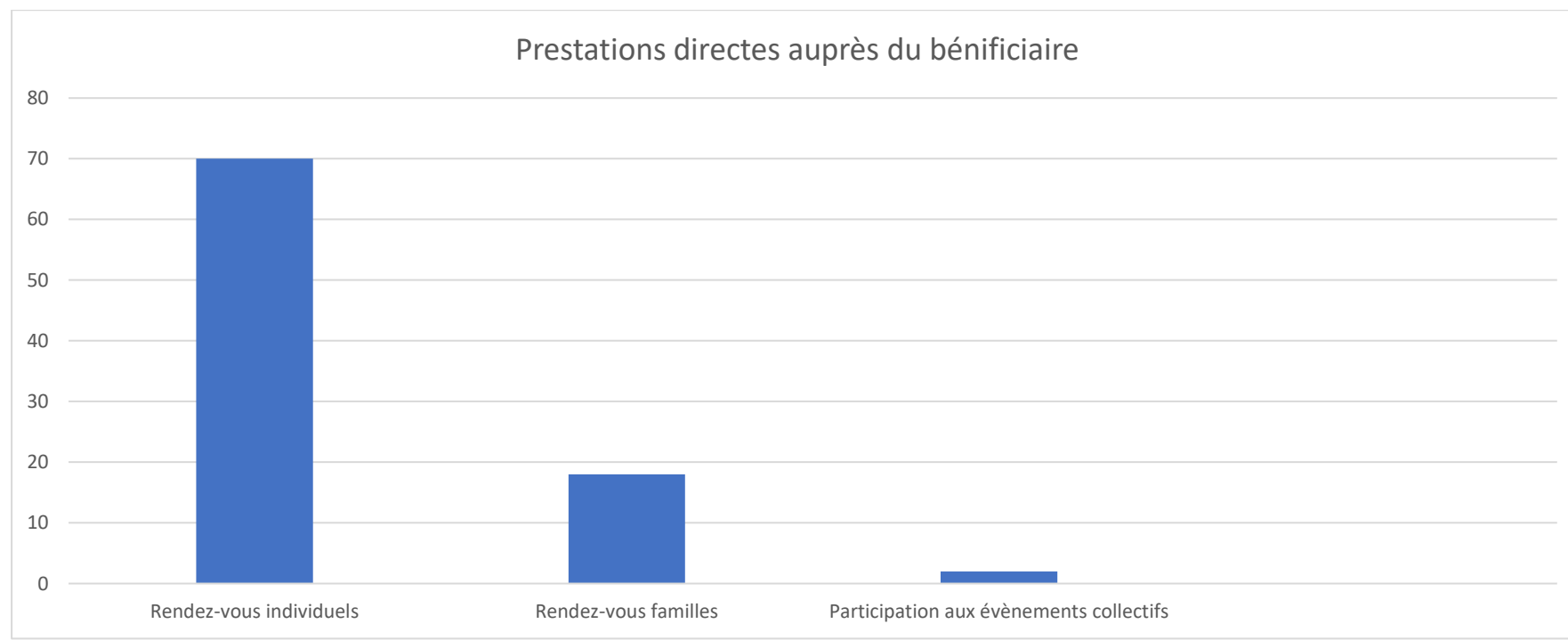
Nous parlons ici des accompagnements des trois éducatrices spécialisées, dont une en contrat professionnel.



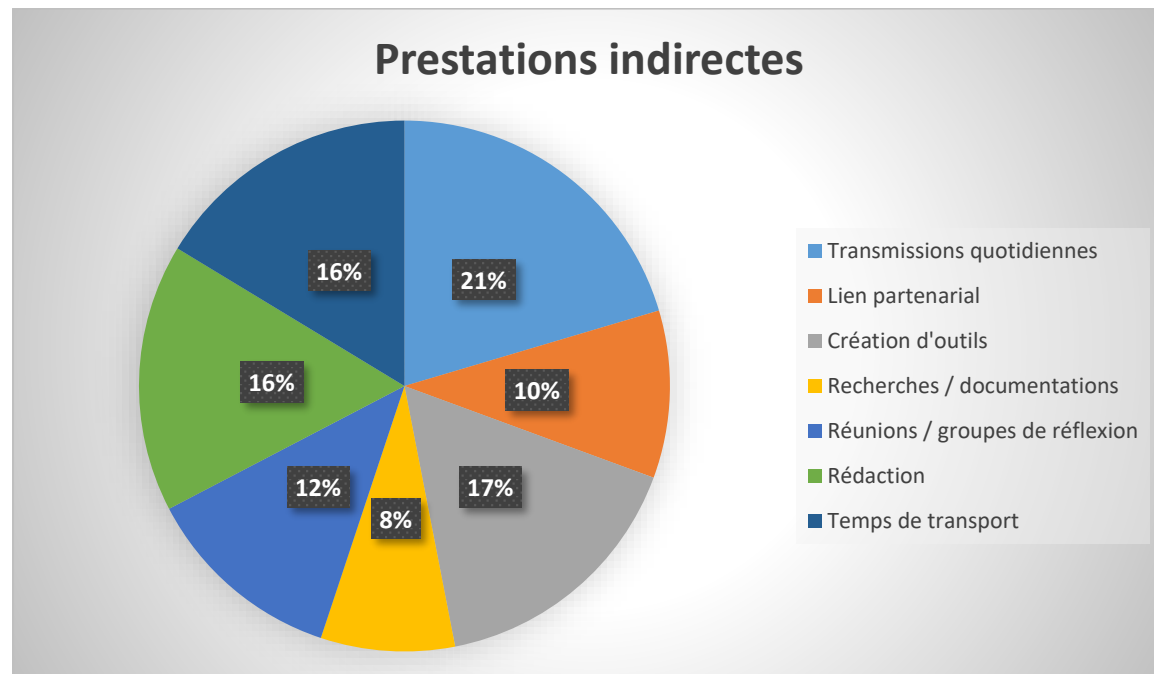
Pour l'équipe paramédicale, répartition du temps moyen sur une semaine :



Pour la psychologue, nombre d'accompagnements réalisés depuis les premières admissions :



Les prestations indirectes semblent se répartir comme suit, selon une évolution constante suite à la montée en charge des admissions :



Il est à noter que de janvier à juillet 2023, l'équipe a travaillé sur toute la documentation (plaquette, outils de communication), les outils et écrits officiels (plannings d'intervention), les trames de documents (PAP), les réunions partenariales, etc, soit tout le travail nécessaire en amont à l'ouverture d'un service.

Pour les médecins, les rencontres n'ont pour le moment lieu qu'une fois pour chaque personne, et ce, au moment de la procédure de préadmission.

Activités – Sorties :

Le SAMSAH est force de propositions et d'imagination pour offrir aux bénéficiaires différentes façons de travailler et d'être en lien dans le cadre de leur accompagnement. C'est en ce sens que les professionnelles peuvent proposer des sorties, individuelles ou collectives, des groupes de travail ou la constitution d'un groupe socle pour répondre à un évènement particulier. Par exemple, nous notons que les bénéficiaires apprécient les moments d'échanges plus informels autour d'une balade, d'une visite de musée ou encore autour d'un café en ville.

Le SAMSAH a organisé une fête de fin d'année favorisant la rencontre. C'est à la suite de ces temps que les possibles en termes d'accompagnements collectifs deviennent concrets. C'est ainsi que pour ces groupes, l'équipe travaille actuellement le lien entre les uns et les autres, la Rencontre, le fait d'être en lien, d'y trouver un sens pour ensuite s'appuyer sur le groupe dans le cadre d'accompagnements.

Pour l'année à venir, l'équipe projette la mise en place possible de :

- *Groupe d'habiletés sociales* : 2 heures toutes les deux semaines, groupe de 4 à 6 personnes ;
- *Travail collectif* pour répondre à une manifestation. Exemple : participer ensemble à la production d'une œuvre pour la journée festive d'HEVEA sur le thème des jeux olympiques : groupe pilote sur la base du volontariat, les samedis, 5 personnes ;
- Répondre à plusieurs à des sollicitations pour du *bénévolat*. Exemple : ville de Mériel et l'organisation des mini-Jeux Olympiques, participation en tant que bénévoles ou personnes ressources, encadrement etc.

Par ce biais, l'équipe travaille autant de compétences, de savoir-faire et savoir-être nécessaires pour l'évolution du projet personnalisé de chacun, tout en proposant une forme de mise au travail ludique et innovante aux bénéficiaires.

Travail en partenariat :

Pour ce faire, et de par la complexité et la diversité des situations rencontrées, le travail au SAMSAH n'a de sens que dans le cadre d'un constant travail de partenariat.

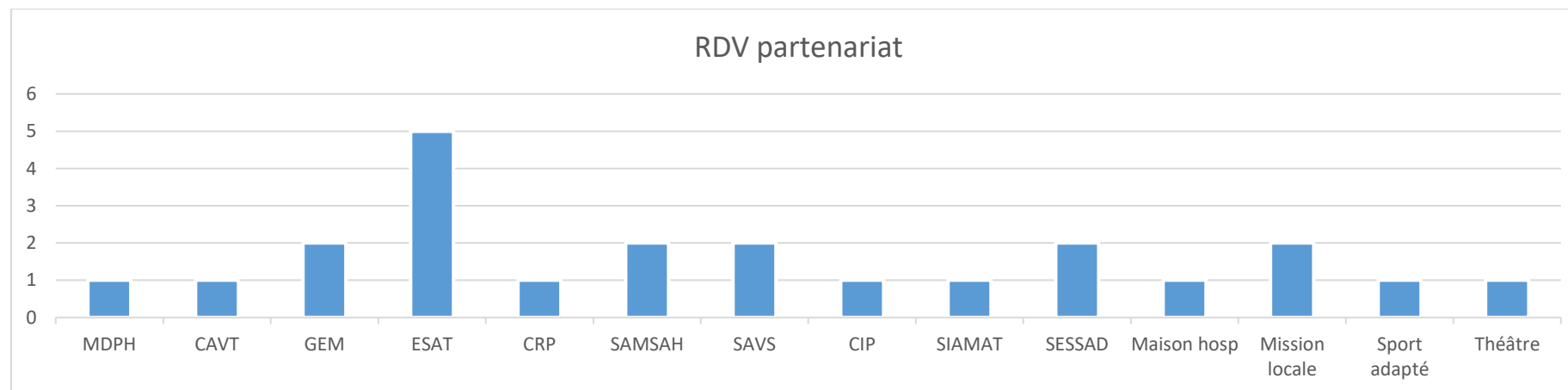
Une large partie du temps de l'équipe est destinée à la mise en lien vers des professionnels compétents complémentaires au travail fait par le service lui-même. Ce lien nécessite l'entretien d'un travail commun, la coordination du projet de parcours de chaque bénéficiaire, et une communication effective et efficace.

Le SAMSAH a pour vocation de faciliter l'accès aux différents services de proximité et d'aider à définir la place de chaque protagoniste dans le dispositif d'accompagnement des personnes en situation de handicap. Dans un premier temps, le SAMSAH accompagne la personne à identifier ses besoins, qu'ils soient permanents ou temporaires. Puis, le service cherche les services de proximité potentiels afin de créer un maillage partenarial et de mobiliser les ressources nécessaires à la mise en œuvre du projet de vie. Par la suite, il accompagne la personne dans la mise en lien avec les structures compétentes. La coopération s'articule naturellement autour des missions spécifiques à chaque partenaire intervenant dans le projet de la personne. Le SAMSAH fournit donc un cadre structurant, créateur et facilitateur de liens mais ne se substitue, en aucun cas, aux acteurs de terrain.

En cette première année de fonctionnement, les principaux partenaires sont :

- Les professionnels du soin : Hôpital CHENEVIER (diagnostic TSA)
- Les professionnels du monde du travail et l'insertion professionnelle : ESAT, DEA, CAVT
- Les professionnels de l'accès au logement : habitat inclusif, SAVS
- Les professionnels de la citoyenneté, la culture : tous les établissements et services
- Les professionnels de médiation familiale : MELIA
- Les autres SAMSAH du territoire

Lors de cette première année, voici les rendez-vous de construction partenariale réalisés par l'équipe du SAMSAH :



Réunions d'expression :

Au SAMSAH, les professionnelles proposent aux bénéficiaires de pouvoir participer aux réunions d'expression. Elles constituent des espaces de partage et de réflexion concernant le fonctionnement du service, ou autre thématique spécifique.

- *Réunion fonctionnelle* : Cette réunion s'inscrit dans la démarche d'évaluation continue de la qualité des accompagnements et a lieu une fois par semestre. C'est un espace de parole, d'information, de recueil de propositions des personnes accompagnées. C'est aussi

l'expression d'une opinion, d'une préférence dans le cadre des accompagnements. Ainsi, chacun participe à la prise de décision qui concerne la vie du service. Elle est animée par le chef de service et co-animée par une personne volontaire. Une fois par an, la réunion fonctionnelle s'ouvre aux familles ou autre personne du choix des bénéficiaires.

- *Réunion thématique* : Durant ces temps d'échanges bimensuels, différentes thématiques sont abordées. Il peut s'agir de l'actualité, de sujets de préoccupation des personnes accompagnées par le SAMSAH. Ces instances sont animées par les membres de l'équipe et possiblement par un intervenant extérieur en fonctions des thématiques. Celles-ci sont choisies d'un commun accord par les bénéficiaires et les professionnels. Cette démarche a pour but d'encourager la prise de parole, de renforcer l'écoute des usagers en favorisant les échanges, de créer du lien et d'enrichir ses connaissances.

Au 31 décembre 2023 :

- Le SAMSAH a programmé sa première réunion fonctionnelle pour le début d'année 2024 ;
- L'équipe travaille à la programmation des réunions thématiques.

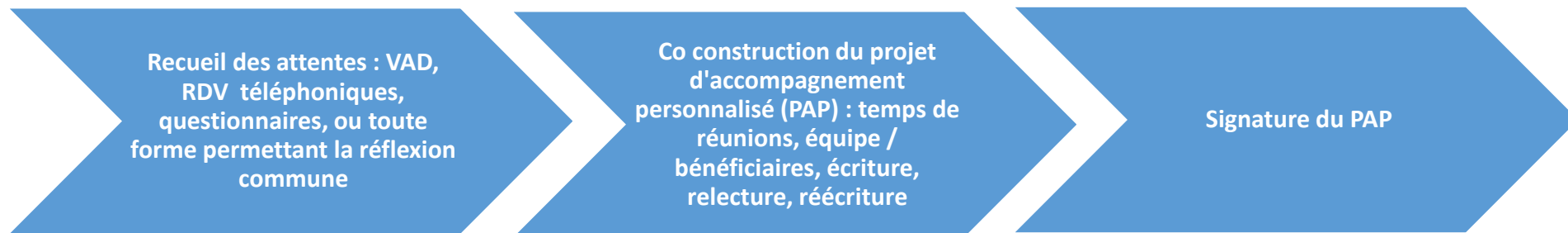
Communication :

Depuis son ouverture, le SAMSAH n'a pas encore pu être porteur d'une inscription dans les instances comme « la feuille d'HEVEA », ou la participation aux CCRE, ou autres lieux d'échanges. Le service s'attachera à faire évoluer ses pratiques en ce sens l'année à venir.

Projets d'accompagnement personnalisés :

Afin d'être toujours au plus près des demandes et besoins de chacune des personnes accompagnées, l'équipe co-construit avec chaque bénéficiaire son projet d'accompagnement personnalisé, l'éducateur spécialisé référent assure sa coordination et son suivi.

Au 31 décembre 2023, la programmation des réunions de préparation des projets personnalisés est établie sur le début d'année 2024, respectant l'ordre d'admission des personnes concernées.



V – UN ACCOMPAGNEMENT AUX PROBLEMATIQUES DIVERSIFIEES

➤ Adhésion des bénéficiaires à l'accompagnement proposé par le SAMSAH

A la suite d'un parcours marqué pour la plupart de ruptures, d'incompréhensions, de réponses inadaptées ou de rejet, le SAMSAH accompagne des personnes pour qui faire confiance et donner du sens à l'accompagnement est quelque chose de difficile. Si les relations humaines ne sont pas aisément lisibles pour quelqu'un porteur d'un TSA, la difficulté est double dès lors qu'accepter l'accompagnement veut dire prendre le risque d'un nouvel échec. Notons alors l'importance du temps de « pairing » : l'équipe avec chacune des professionnelles qui la compose se doit d'observer un temps de pairing avec chaque personne accompagnée. Il s'agit là d'entrer en lien de manière positive, d'être associé et repéré comme quelqu'un de confiance et auprès de qui il s'agit d'avoir envie de passer du temps. Ce temps est primordial pour asseoir de bonnes bases relationnelles, garante d'un travail de qualité à suivre. Nous observons alors des temps de rencontres, d'échanges autour de sujets appréciés, de passions partagées, qui serviront de support à la construction d'un lien de travail sécurisant et appréciable pour chacune des parties.

Le pairing est donc le sujet de plusieurs rendez-vous, et nous ne donnons pas de limites ou de nombre maximum de rencontres dans cet objectif : cet axe de travail constituera ensuite la base de notre accompagnement. Pour certaines personnes, nous avons observé deux mois de pairing, quand pour d'autres il n'aura fallu que trois rendez-vous.

➤ **Compréhension du diagnostic**

Pour beaucoup des personnes accompagnées par le SAMSAH, la notion de diagnostic, TSA ou autre, est quelque chose qui questionne, qui peut être empêchant ou angoissant pour certains, destructeur pour d'autres. Au fil de la mise en place des rencontres et accompagnements, les professionnelles sont forcées de constater que bien souvent, la première étape du suivi passe par la mise en mots autour de ce diagnostic. En effet, construire ou développer des acquis, des apprentissages, des envies ou des projets est rendu difficile, voire insensé, s'il est compliqué pour la personne de se reconnaître dans ses propres difficultés. Il est primordial d'apprendre à se connaître, à connaître ses forces et ses axes d'amélioration pour travailler dessus et se réaliser ensuite. C'est ainsi que, pour la plupart des personnes rencontrées, les premières demandes d'accompagnement apparaissent « superficielles », propres aux réelles envies de la personne et bien souvent autour de l'accès à l'emploi ou à une autonomie quotidienne, mais inatteignables si le travail en amont autour de la juste connaissance de ses potentialités n'est pas effectué. L'équipe accompagne alors vers la juste évaluation des forces, le juste diagnostic, et la mise en mots nécessaire à sa compréhension, pour accéder ensuite à l'acceptation des outils et stratégies nécessaires pour atteindre les objectifs fixés.

➤ **Impact du diagnostic sur la systémie familiale**

En ce sens, il est primordial de penser cet accompagnement aussi auprès des proches de la personne. Chacun évoluant dans une sphère privée qui lui est propre, chacun est confronté à la vision des autres quant à son comportement ou à ses capacités relationnelles. Nous travaillons alors très en lien avec la famille ou les proches aidants. C'est une demande qui revient régulièrement chez les bénéficiaires du SAMSAH. Il est important pour eux de comprendre leurs difficultés mais aussi que leur entourage le comprenne. Souvent confrontés depuis des années à l'incompréhension de leur entourage quant à leurs craintes, blocages ou difficultés comportementales ou relationnelles, le SAMSAH apparaît comme soutien dans la mise en mot et la prise de distance, pour chercher à trouver un équilibre plus souple au quotidien.

➤ **Accompagnement à domicile**

De la même manière, intervenir au domicile nécessite la prise en compte de l'impact de cette entrée dans l'intimité de chacun : nous parlons ici de la personne accompagnée et de ses proches vivant au domicile familial.

La place de la famille, et plus largement des proches aidants, est déterminante dans l'accompagnement. Informer, associer et soutenir, permet de garantir dans la durée le respect de la personne elle-même et de moduler les réponses en fonction des besoins de la famille.

Le SAMSAH est vigilant à préserver ce lien et à ne pas considérer la famille au sens large comme un « partenaire » ordinaire : le service n'est qu'un simple intervenant extérieur et ne doit pas influencer dans ce lien familial particulier ; les professionnels amènent leur expertise, ils sont garants de la cohérence du projet personnalisé. En aucun cas ils ne se substituent à la famille. Il arrive que des divergences apparaissent entre parents / proches / aidants et professionnels, voire même entre la personne accompagnée et ses parents / proches / aidants. Il s'agit alors pour les professionnels d'écouter les préoccupations de la famille, de réfléchir - la réflexion éthique menée au sein de HEVEA prendra alors tout son sens. Il n'existe pas de réponses tranchées au problème soulevé par la famille, mais il est important de construire une réponse, et cette réponse doit être acceptable pour la famille, donc argumentée et porteuse de sens. Ce sens recherché est plus lisible si la compréhension du diagnostic est travaillée.

➤ **Inclusion et sensibilisation sociétale**

La notion d'inclusion est travaillée et pensée sur mesure. Les bénéficiaires du SAMSAH ont chacun un rapport à la société qui leur est propre, une lecture des enjeux et des possibles qui leur est personnelle. L'équipe est soutien dans cette volonté d'insertion, tout en travaillant la sensibilisation des différents acteurs de la cité. En effet, penser l'inclusion signifie penser l'explication des particularités de chacun aux acteurs de la Cité. Nous observons que l'intégration et l'inclusion sont bénéfiques lorsque chacun fait un pas vers l'Autre, et apprend de l'Autre. Pour ce faire, le SAMSAH est relais, entité de confiance pour établir le lien, expliquer les enjeux et les modes relationnels de chacun, les difficultés et les forces. Là où le bénéficiaire est en difficulté par exemple pour expliquer qu'il est reconnu « travailleur en situation de handicap », le professionnel du SAMSAH se propose d'en être le porteur, d'expliquer ce que cela signifie et d'être le garant de la mise en place des adaptations nécessaires à une bonne inclusion.

Toutes ces problématiques illustrent la diversité des situations rencontrées. Le travail nécessite de la part de l'équipe une adaptabilité permanente, qui doit être en mesure de proposer un accompagnement « à la carte ». Elle s'adapte aux besoins et élargit toujours son champ d'action et ses partenaires, afin de répondre au plus près des projets et des besoins des usagers du service.

Le rythme des rencontres et des accompagnements est pensé et co-construit sur mesure pour chaque personne, dans la mesure du possible.

Pour garantir le bon fonctionnement du service, les réunions et formations sont mises en place.

Temps de réunions formelles :

- Tous les jeudis matin, de 9h30 à 12h30 : réunion d'équipe. Sont présents tous les professionnels du SAMSAH. Ce temps se partage en deux temps distincts, à savoir la réunion de fonctionnement propre aux réalités fonctionnelles du service, et la réunion « bénéficiaires » soit un temps centré sur les échanges pluri professionnels à leur sujet : quelles avancées dans le projet, coordination des différentes interventions, questionnements, etc. Il s'agit d'un espace de travail indispensable pour une bonne cohésion dans le travail d'équipe.
- Certains jeudis après-midi : un calendrier est établi par la cheffe de service avec la programmation des différents Projets d'Accompagnement Personnalisés à construire. Ces temps de construction durent 1h30, et il s'agit là d'une réflexion en équipe partant du recueil des attentes de la personne, vers la construction de son PAP au plus près des attentes émises par le bénéficiaire lui-même. Une procédure du PAP existe, et ces réunions font partie des étapes fondamentales.
- Plusieurs fois par an, la cheffe de service met en place des groupes de travail et d'échanges sur différents thèmes ou sujets :
 - l'approche comportementale,
 - quels outils pour quels protocoles,
 - l'approche du travail au domicile,
 - etc.

Ces temps servent à réfléchir ensemble, à l'apport par chacune de son expérience et expertise, pour la construction au plus juste du travail à mener, à penser et à anticiper en équipe.

- Jeudis après-midi : 6 fois par an, l'équipe du SAMSAH, hors présence de l'équipe de Direction, bénéficie de séances d'analyse des pratiques, animées par un psychosociologue extérieur au service.
- Tous les lundis matin : la cheffe de service participe aux réunions de direction (CODIR), et un jeudi par mois le CODIR élargi se réunit en présence des psychologues et médecins coordinateurs.

Formations, forums, sensibilisations :

En 2023, les professionnels du SAMSAH ont pu participer à diverses formations, dont les thèmes sont les suivants :

FORMATIONS	NOMBRE DE JOURS	PROFESSIONNELS CONCERNES
« TSA et communication fonctionnelle », SYNERGIES	3	4
« Sensibilisation aux Troubles du Spectre Autistiques », FORMAVISION	1	2
EPO , FORMAVISION	3	4
AFGSU	2	2
« Construction de séances d'entraînement aux habiletés sociales pour adultes autistes sans déficience intellectuelle », CRAIF	½ journée	3
« Construire et animer un groupe sur la vie affective et sexuelle des adultes autistes sans déficience intellectuelle », CRAIF	½ journée	3
« Les problèmes d'alimentation chez les personnes atteintes d'autisme », T. FONDELLI, AUTISME CENTRAAL (CCC)	1	2
« Les vertus de la musique – musique et cerveau », FORUM Culture du Cœur ESSONNE	1	1
« Violences faites aux femmes en situation de handicap », INTIMAGIR, CREAIDF	1	3
« Bienveillance »,	2	1
« Dysoralité », CRAIF	½ journée	2
Colloque « Autodétermination », HEVEA	1	3

C'est la volonté du service de monter en compétences sur les divers sujets qui traversent les accompagnements quotidiens auprès des bénéficiaires. Aussi, un effort est fait en ce sens, et chacun partage ensuite par retour d'expérience les outils, méthodes ou sources de réflexion qu'il peut tirer de chaque expérience de formation.

VI – Projections pour le SAMSAH

Dans un effort de projection, voici les objectifs que nous nous fixons à différentes échéances pour le service SAMSAH :

Nos objectifs à un an	Nos objectifs à 3 ans	Nos objectifs à 5 ans
Atteindre une file active pleine, soit 35 personnes accompagnées	Observer un réajustement permanent de l'accompagnement aux différents profils accueillis, et donc la multiplication des outils mis en place, identifiés et généralisables : base de travail « sur mesure »	Evaluer qualitativement notre action avec un retour sur expérience avec les retours directs des bénéficiaires du SAMSAH : développer les moyens d'évaluation
Constituer une équipe complète, pourvoir les postes vacants	Observer une réelle montée en compétences des professionnelles, par formations et acquis de terrain	Développer une expertise reconnue sur le territoire dans l'accompagnement de TSA sans Déficience Intellectuelle
Développer un maillage partenarial effectif, fiable et source d'appui pour le travail à mettre en place, notamment avec les professionnels du soin, être connu et reconnu sur le territoire	Observer un partenariat diversifié et fiable au sein des partenaires du soins qui permette la mise en place des axes de soins manquants pour chacun	Sécuriser et pérenniser pour chacun des bénéficiaires d'un parcours de soins cohérent et adapté

Morgan AROUS,
Directeur SAMSAH

Laura MACRET
Cheffe de service du SAMSAH